

INTRODUCTION

La Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, comme développement personnel et/ou pour préparer et accompagner une activité de professeur de musique.

Le module 2 correspond à la 2^{ème} année de Formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®.

Nombre d'heures : - 85h de formation réparties dans l'année scolaire

- 8h d'évaluation
- 2h de bilan individuel
- 1 Stage d'été ou 1 Congrès International de 20h

=> soit un total d'heures de 115h pour le module 2.

CALENDRIER 2016/2017

Week-end de formation 1 / 22-23 octobre 2016 / Paris-FR
Week-end de formation 2 / 19-20 novembre 2016 / Paris-FR
Week-end de formation 3 / 17-18 décembre 2016 / Paris-FR
Week-end de formation 4 / 21-22 janvier 2017 / Paris-FR
Week-end de formation 5 / 18-19 février 2017 / Paris-FR
Week-end de formation 6 / 18-19 mars 2017 / Paris-FR
Week-end de formation 7 / 13-14 mai 2017 / Paris-FR

Préparation aux contrôles / juillet 2017 (*France - dates et lieux à définir*)

Contrôles / juillet 2017 (*France - dates et lieux à définir*)

Stage international d'été / juillet 2017 (*France - dates et lieux à définir*)

LIEU DE FORMATION

École Carillon – 3 bis rue Godefroy Cavaignac – 75011 Paris

HORAIRES TYPES DES WEEK-ENDS DE FORMATION (11h/week-end)

Samedi : 16h-21h (4,5 heures de cours)

Dimanche : 9h-12h15 et 13h15-17h (6,5 heures de cours)

FORMATEUR

Christophe LAZERGES – Diplômé didactique Willems®, Responsable des formations pour la FIW et Directeur de l'École de Musique Ryméa-Lyon 6^{ème}

PARTICIPATION AUX FRAIS PÉDAGOGIQUES (hors transport, hébergement et repas)

Frais pédagogiques (préparation aux contrôles, contrôles et stage d'été inclus) :
=> 1 515€ (1 970€ si prise en charge par un OPCA)

- Le règlement peut-être effectué en plusieurs fois (10 maximum d'octobre à juillet).
- Pour les prises en charge OPCA (Afdas, Uniformation, etc.), contacter le secrétariat pour la constitution du dossier.

FRAIS DE GESTION ET COTISATION

À toute inscription s'ajoutent 50€ de frais de gestion et 20€ de cotisation annuelle à la FIW (15€ pour les étudiants sur présentation d'un justificatif).

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursé après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (sur présentation de justificatif).

Dans le cas contraire, 1/3 du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante ne pourra être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).

Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

COÛT PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION DIPLÔMANTE SUR 3 ANS (au 1^{er} septembre 2016)

Tarifs pour une prise en charge personnelle (pour une prise en charge AFDAS, Uniformation ou autre OPCA, contacter le secrétariat) / Tarifs indicatifs soumis à de possibles ajustements au cours de la formation / Tarifs hors transport, hébergement et repas

1^{ère} année : module 1 (D1) – 107 heures – 1 335 €

- 80h de formation réparties sur l'année scolaire - 6h d'évaluation
- 1h de bilan individuel - 1 stage d'été ou 1 congrès international de 20h

Coût : 1 265€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

2^{ème} année : module 2 (D2) – 115 heures – 1 585 €

- 85h de formation réparties sur l'année scolaire - 8h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été ou 1 congrès international de 20h

Coût : 1 515€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

3^{ème} année : module 3 (D3) – 124 heures – 1 615 € (136 heures-1 815 € si admissible à l'oral)

- 90h de formation réparties sur l'année scolaire - 12h d'évaluation
- 2h de bilan individuel - 1 stage d'été ou 1 congrès international de 20h

Coût : 1 545€ (frais pédagogiques) + 50€ (frais de gestion) + 20€ (adhésion FIW)

- 1 séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + 1 session d'examens oraux

Coût total si admissibilité à l'oral : 1 615€ (module 3) + 200€ (séminaire international d'examen final sur 3 ou 4 jours + session d'examens oraux)

Fédération Internationale Willems®
Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux – 69008 LYON

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77.
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)